



CATÉGORIES

Les tarifs sont calculés selon les catégories suivantes :

- 1 de 0 à 5,00 mètres
- 2 de 5,01 à 6,50 mètres
- 3 de 6,51 à 8,00 mètres
- 4 de 8,01 à 9,50 mètres
- 5 de 9,51 à 11,00 mètres
- 6 de 11,01 à 13,00 mètres
- 7 de 13,01 à 15,00 mètres
- 8 de 15,01 à 18,00 mètres
- 9 de 18,01 à 24,00 mètres
- 10 24,01 à 30,00 : tarif au mètre
- 11 + de 30,01 m : tarif au mètre

Tarifs multicoques :
majoration coef. 1,5

CONTRATS, ABONNEMENTS & REDEVANCES

PORT PRINCIPAL

	Contrat à l'année	Abonnement mai à octobre
1	1 015,50 €	846,60 €
2	1 590,30 €	1 280,00 €
3	1 978,20 €	1 567,40 €
4	2 375,10 €	1 869,80 €
5	2 864,60 €	2 312,30 €
6	3 464,50 €	2 803,00 €
7	4 377,00 €	3 379,00 €
8	5 276,10 €	4 133,00 €
9	6 501,30 €	5 092,40 €

PORT GRÉGAU

Redevance d'amarrage

6 mois	606,00 €
--------	----------

QUAIS TECHNIQUES

Le m²	17,00 € HT
-------	------------

Redevance quais techniques TTC	4 039,90 €
Redevance pontons techniques (U) TTC	2747,10 €

LES ESCALES

Les escales s'entendent de midi à midi. Toute journée commencée est dûe.

Le paiement se fait à l'arrivée du bateau.

	Périodes de janvier à mars et d'octobre à décembre			Période d'avril à juin + septembre OST ou Relais ⁽¹⁾			Période juillet / août		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
1	7,40 €	38,10 €	106,20 €	12,80 €	68,30 €	229,10 €	15,40 €	82,20 €	284,50 €
2	8,50 €	48,20 €	139,70 €	15,80 €	82,80 €	287,50 €	19,50 €	101,80 €	353,30 €
3	10,60 €	58,20 €	176,00 €	18,00 €	101,80 €	349,10 €	24,90 €	130,90 €	435,80 €
4	12,60 €	72,10 €	219,60 €	21,60 €	119,70 €	425,00 €	29,20 €	147,90 €	521,10 €
5	16,40 €	88,00 €	277,60 €	28,70 €	145,40 €	514,50 €	36,60 €	179,80 €	641,10 €
6	20,00 €	109,10 €	345,70 €	37,00 €	184,60 €	626,00 €	45,60 €	227,10 €	782,90 €
7	24,60 €	137,00 €	436,40 €	44,00 €	224,40 €	768,80 €	54,50 €	275,30 €	949,70 €
8	34,60 €	178,10 €	566,50 €	55,00 €	280,50 €	974,50 €	66,50 €	350,40 €	1 199,80 €
9	45,00 €	236,90 €	763,10 €	70,00 €	364,80 €	1 267,70 €	87,10 €	455,90 €	1 561,90 €
10	4,00 €	13,60 €	45,90 €	5,20 €	18,30 €	63,40 €	6,20 €	23,00 €	78,60 €
11	5,20 €			6,20 €			7,70 €		

(1) Tarifs appliqués, de janvier à décembre, aux occupants sans titre dans l'attente du règlement de leur situation qu'elle soit financière ou qu'elle concerne l'état d'entretien du bateau ou la production d'une pièce d'instruction de leur dossier. Ces tarifs relais sont appliqués lorsque le passage, le maintien ou le renouvellement en contrat annuel est remis en cause.

REDEVANCES COMPLÉMENTAIRES SPÉCIFIQUES AUX DÉROGATIONS

Ces redevances s'ajoutent aux redevances classiques d'occupation de poste d'amarrage en cas d'acceptation, à titre exceptionnel, d'une demande venant déroger aux règlements.

Le port se réserve le droit de définir par ses moyens de contrôle les occupations relevant de ces dérogations.

Forfaits applicables en fonction de la puissance de la prise affectée au poste d'amarrage en vigueur.

FORFAITS ÉLECTRIQUES : pour le raccordement électrique à la borne de distribution du port, pour un bateau inoccupé. L'inoccupation du bateau s'entend par une absence d'équipage à bord sur une durée supérieure à 24h.

Puissance de la prise ⁽¹⁾		Forfaits électriques → sur dérogation				Forfaits Vie à bord → sur dérogation	
kw	Ampères	semaine ⁽²⁾	mois ⁽²⁾	6 mois	Année	mois ⁽²⁾	Année
3,5	16 mono	16,20 €	48,50 €	242,40 €	484,80 €	77,80 €	775,70 €
7	32 mono	32,30 €	97,00 €	484,80 €	969,60 €	155,50 €	1551,40 €
14	63 mono	63,60 €	190,90 €	954,50 €	1908,90 €	306,00 €	3 054,20 €
28	125 Tri	126,30 €	378,80 €			606,00 €	

FORFAITS VIE À BORD : pour une occupation continue et régulière du bateau par son équipage sur une période d'un mois ou plus, en cas de demande de dérogation temporaire visant une occupation permanente du bateau. Ces redevances forfaitaires incluent les consommations d'eau, d'électricité, la gestion des déchets, l'utilisation des sanitaires.

(1) Pour les prises triphasées du quai d'accueil (hors 125A), le montant de la redevance est majorée - coef 1,5. (2) Toute période commencée est due.

OCCUPATION DES QUAIS

AOT commerciale à quai

Tarif par m ² / an		
H.T.	T.V.A.	T.T.C.
136,33 €	27,27 €	163,60 €

Occupation des quais par des structures commerciales de type bureau d'accueil, base de stockage, billetterie...

Panneau commercial*

Tarif par panneau / an		
H.T.	T.V.A.	T.T.C.
211,92 €	42,38 €	254,30 €

* Uniquement au droit d'un poste à flot professionnel en bord de quai et à raison d'un panneau par entité commerciale

TOUCH & GO, L'ESCALE TRÈS COURTE

Temps nécessaire à l'embarquement ou au débarquement

Bateaux à passagers non clients* du Port de La Grande Motte procédant à des embarquements et débarquements de passagers dans l'enceinte du port

* Ne bénéficiant pas d'un contrat annuel au port de La Grande Motte

Le touché =
volume du bateau (longueur x largeur x tirant d'eau) x 0,20
+ capacité maximum du bateau x 0,60

Exemple : pour un bateau de 15m de long, 8 de large, 1,3 de tirant d'eau et d'une capacité de 90 personnes maximum : (15x8x1,3) x 0,20 + 90 x 0,60 = 85,20 € TTC

Remise de -20% pour les bateaux affrétés par des professionnels Grand-Mottois ou l'Office de Tourisme de La Grande Motte.



Créez votre compte plaisancier & gérez vos démarches en ligne : départs et escales, renouvellements, liste d'attente, paiement...
portdelagrandemotte.fr



portdelagrandemotte.fr



LA
GRANDE
MOTTE
PORT
DE PLAISANCE

CARTE D'ACCÈS PLAISANCIER

Remplacement ou duplicata (perte / vol / duplicata /co-pro à 25% mini). Dans les limites et conditions exprimées dans le Règlement des parkings du port en vigueur.

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
La carte	44,25 €	8,85 €	53,10 €

CARTE PARKING OU PASS PRO

Encodage annuel ou remplacement (perte/vol/duplicata). Dans les limites et conditions exprimées dans le Règlement des parkings du port en vigueur.



Professionnels du nautisme de La Grande Motte

20 abonnements possibles par entreprise. Inscription obligatoire.



Commerçants du port de La Grande Motte

1 abonnement possible par commerce. Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
L'année	101,00 €	20,20 €	121,20 €



Professionnels du nautisme extérieurs à La Grande Motte

5 abonnements possibles par entreprise. Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
L'année	168,33 €	33,67 €	202,00 €
Le mois	42,08 €	8,42 €	50,50 €
La semaine	16,83 €	3,37 €	20,20 €



portdelagrandemotte.fr



architecture
contemporaine
remarquable



CODE PIÉTON PERSONNALISÉ PONTONS ET SANITAIRES

Encodage annuel ou remplacement (perte/vol)

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
1 encodage	22,08 €	4,42 €	26,50 €

PRISES ÉLECTRIQUES

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
EU 16A	11,50 €	2,30 €	13,80 €
EU 32A	20,42 €	4,08 €	24,50 €
EU 63A	115,25 €	23,05 €	138,30 €

GUIDON PORT DE LA GRANDE MOTTE

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
1 Guidon	4,20 €	0,84 €	5,00 €

SERVICE GESTION DU COURRIER

Réception de courriers et colis par la Capitainerie pour les bénéficiaires de postes à flot.

Service soumis à abonnement préalable.

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
À la semaine ou au colis	4,58 €	0,92 €	5,50 €
moins de 6 mois/an	26,58 €	5,32 €	31,90 €
plus de 6 mois/an	53,00 €	10,60 €	63,60 €



LEVAGES

Tarif par manutention*

Par manutention on entend : mise à terre ou mise à l'eau, chargement ou déchargement camion, déplacement du bateau.

Catégorie de bateau		H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.*
1	de 0 à 5,00 mètres	51,50 €	10,30 €	61,80 €
2	de 5,01 à 6,50 mètres	52,58 €	10,52 €	63,10 €
3	de 6,51 à 8,00 mètres	75,75 €	15,15 €	90,90 €
4	de 8,01 à 9,50 mètres	113,50 €	22,70 €	136,20 €
5	de 9,51 à 11,00 mètres	124,08 €	24,82 €	148,90 €
6	de 11,01 à 13,00 mètres	153,50 €	30,70 €	184,20 €
7	de 13,01 à 15,00 mètres	186,08 €	37,20 €	223,30 €
8	de 15,01 à 18,00 mètres	239,58 €	47,92 €	287,50 €
9	de 18,01 à 24,00 mètres	276,50 €	55,30 €	331,80 €
Au delà de 24 mètres		sur devis		

* Sur ce tarif des manutentions est consentie une remise :

- 20% aux professionnels du port pour la période de mars à octobre inclu ;
- 50% aux professionnels et plaisanciers du port pour les mois de janvier, février, novembre et décembre.

MISE À L'EAU OUEST

Accès, parking et utilisation
du plan incliné

Droit d'accès et de stationnement du
véhicule et de la remorque *

Tarif jour - 1 accès		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
13,75 €	2,75 €	16,50 €

* Cumulables dans la limite de 15 accès maximum. Recharge possible dès solde de 2 accès atteint.

➔ Valables uniquement sur l'année en cours (jusqu'au 31 décembre). Tout accès non consommé sur la période est perdu et n'ouvre droit à aucun remboursement.

➔ La Commune décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations dans le périmètre du parking payant.



AIRE DE CARÉNAGE

Compte tenu de la superficie de la zone de carénage, le nombre de bateaux autorisés est limité.

Tarif à la journée

Catégorie de bateau		H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.
1	de 0 à 5,00 mètres	6,42 €	1,28 €	7,70 €
2	de 5,01 à 6,50 mètres	7,42 €	1,48 €	8,90 €
3	de 6,51 à 8,00 mètres	8,42 €	1,68 €	10,10 €
4	de 8,01 à 9,50 mètres	9,58 €	1,92 €	11,50 €
5	de 9,51 à 11,00 mètres	11,58 €	2,32 €	13,90 €
6	de 11,01 à 13,00 mètres	12,67 €	2,53 €	15,20 €
7	de 13,01 à 15,00 mètres	15,83 €	3,17 €	19,00 €
8	de 15,01 à 18,00 mètres	21,08 €	4,22 €	25,30 €
9	de 18,01 à 24,00 mètres	26,33 €	5,27 €	31,60 €
Au delà de 24 mètres		sur devis		

Bateaux à l'année au port de La Grande Motte et professionnels du port : du 01/01/ au 31/12 les 6 premiers jours sont gratuits.

Occupation de longue durée

➔ L'occupation de l'aire de carénage pour des travaux de longue durée ou spécifiques, sont sur devis et soumis à la validation de la Capitainerie.

➔ En fonction de la durée et des spécificités du stationnement des forfaits de consommation d'eau et/ou d'électricité peuvent s'appliquer.

➔ 50 % de remise est accordée aux professionnels du nautisme de La Grande Motte au-delà de 30 jours.

A noter : Les unités calées sur l'aire de carénage du port ne doivent être ni occupées ni habitées durant leur stationnement à terre (cf. règlement de l'aire de carénage).

Ce tarif ne s'applique pas en cas de stationnement prolongé pour cause d'intempéries, ou de retard de commande ou de livraison de pièces.

PRESTATIONS TECHNIQUES

Longueur de la coque	Calage : tarifs pour une journée			Engin de Levage : 15 min d'immobilisation			Matage ou démâtage / Pose ou dépose moteur		
	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
moins de 10 mètres	7,25 €	1,45 €	8,70 €	39,00 €	7,80 €	46,80 €	62,83 €	12,57 €	75,40 €
de 10,01 à 15 mètres	9,08 €	1,82 €	10,90 €	53,00 €	10,60 €	63,60 €	98,75 €	19,75 €	118,50 €
de 15,01 à 24 mètres	13,58 €	2,72 €	16,30 €	70,67 €	14,13 €	84,80 €			
Multicoques	16,67 €	3,33 €	20,00 €						

Mise sur sangles entre 12 h et 14 heures :

Facturation d'une manutention simple de la catégorie dont relève le bateau



PRESTATIONS DIVERSES

Nettoyage de l'emplacement

Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €
Suite à un hydrogommage ou autre technique de décapage		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
137,33 €	27,47 €	164,80 €

Remorquage bateau

Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €

Pompage de cale

Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €

Reprise / doublement amarres

Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €

Bateau en péril (assistance)

Intervention de la régie		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
222,42 €	44,48 €	266,90 €

Main d'œuvre agent portuaire

Tarif pour 1 heure		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
47,42 €	9,48 €	56,90 €

Dépollution / Intervention sur borne de distribution

Main d'œuvre +
Refacturation du matériel
et/ou des prestations engagés
majorés de 5%



LEVAGES MULTICOQUES

Manutention : mise à terre ou mise à l'eau, chargement ou déchargement camion, déplacement du bateau.

Tarif par manutention*

Tarif par manutention
aller - retour*

Catégorie de bateau		H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.*	H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.*
5	de 9,51 à 11,00 mètres	248,00 €	49,60 €	297,60 €	496,08 €	99,22 €	595,30 €
6	de 11,01 à 13,00 mètres	306,83 €	61,37 €	368,20 €	613,67 €	122,73 €	736,50 €
7	de 13,01 à 15,00 mètres	427,92 €	85,58 €	513,50 €	855,83 €	171,17 €	1 027,00 €
8	de 15,01 à 18,00 mètres	599,08 €	119,82 €	718,90 €	1 198,17 €	239,63 €	1 437,80 €
9	de 18,01 à 24,00 mètres	690,92 €	138,18 €	829,10 €	1 381,83 €	276,37 €	1 658,20 €
Au delà de 24 mètres		sur devis			sur devis		

* Sur ce tarif des manutentions est consentie une remise : - 20% aux professionnels Grand-Mottois

AIRE DE CARÉNAGE - STATIONNEMENT MULTICOQUE

Compte tenu de la superficie de la zone de carénage, le nombre de bateaux autorisés est limité.

Il est demandé, lors de la prise de rendez-vous : le programme technique des travaux et la fiche technique du bateau.

Tarif à la journée

Catégorie de bateau		H.T	T.V.A. (20%)	T.T.C.
5	de 9,51 à 11,00 mètres	17,42 €	3,48 €	20,90 €
6	de 11,01 à 13,00 mètres	19,00 €	3,80 €	22,80 €
7	de 13,01 à 15,00 mètres	23,75 €	4,75 €	28,50 €
8	de 15,01 à 18,00 mètres	31,67 €	6,33 €	38,00 €
9	de 18,01 à 24,01 mètres	39,58 €	7,92 €	47,50 €

Occupation de longue durée

- ➔ L'occupation de l'aire de carénage pour des travaux de longue durée ou spécifiques, sont sur devis et soumis à la validation de la Capitainerie.
- ➔ En fonction de la durée et des spécificités du stationnement des forfaits de consommation d'eau et/ou d'électricité peuvent s'appliquer.
- ➔ 50 % de remise est accordée aux professionnels du nautisme de La Grande Motte au-delà de 30 jours.

A noter : Les unités calées sur l'aire de carénage du port ne doivent être ni occupées ni habitées durant leur stationnement à terre (cf. règlement de l'aire de carénage).
Ce tarif ne s'applique pas en cas de stationnement prolongé pour cause d'intempéries, ou de retard de commande ou de livraison de pièces.

CALAGE

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
Par jour	16,67 €	3,33 €	20,00 €



portdelagrandedmotte.fr



architecture
contemporaine
remarquable



PORTS D'OCCITANIE
Nautisme, Loisirs, Culture



LA
GRANDE
MOTTE
PORT
DE PLAISANCE



PRESTATIONS TECHNIQUES

Longueur de la coque	Calage : tarifs pour une journée			Engin de Levage : 15 min d'immobilisation			Matage ou dématage / Pose ou dépose moteur		
	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
moins de 10 mètres	7,25 €	1,45 €	8,70 €	39,00 €	7,80 €	46,80 €	62,83 €	12,57 €	75,40 €
de 10,01 à 15 mètres	9,08 €	1,82 €	10,90 €	53,00 €	10,60 €	63,60 €	98,75 €	19,75 €	118,50 €
de 15,01 à 24 mètres	13,58 €	2,72 €	16,30 €	70,67 €	14,13 €	84,80 €			
Multicoques	16,67 €	3,33 €	20,00 €						

Mise sur sangles entre 12 h et 14 heures :

Facturation d'une manutention simple de la catégorie dont relève le bateau

PRESTATIONS DIVERSES

Nettoyage de l'emplacement

Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €
Suite à un hydrogommage ou autre technique de décapage		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
137,33 €	27,47 €	164,80 €

Remorquage bateau

Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €

Pompage de cale

Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €
Reprise / doublement amarres		
Tarif pour 30 minutes		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
39,58 €	7,92 €	47,50 €

Bateau en péril (assistance)

Intervention de la régie		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
222,42 €	44,48 €	266,90 €

Main d'œuvre agent portuaire

Tarif pour 1 heure		
H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
47,42 €	9,48 €	56,90 €
Dépollution / Intervention sur borne de distribution		
Main d'œuvre + Refacturation du matériel et/ou des prestations engagés majorés de 5%		





Les parkings du Port sont accessibles aux Usagers du Port 24h/24, dans la limite des places disponibles. Des barrières à l'entrée et à la sortie en limitent l'accès.
Des bornes de recharges pour véhicules électriques sont aussi accessibles.



PARKINGS DU PORT

L'emplacement de votre bateau détermine votre zone de stationnement.

P Parking Port Azur
pour pontons accueil, S, I, J, W

P Parking Port Justin
Accès partagé : plaisanciers / visiteurs
pour Quais C. de Gaulle et Sud, pontons G, H

P Parking Port Terre-Plein Ouest
pour pontons O, N, M, L, K, V, P

P Parking Port Baumel
pour pontons T, Q, R

P Parkings Port Fages et Port Tabarly
Accès partagé : plaisanciers / visiteurs
pour Quai Tabarly et pontons A, B, C, D, E, F

P Dépose minute Quai Pompidou

P Bornes de recharge pour véhicules
électriques - Réseau Révéo

BADGE / CARTE D'ACCÈS

Il est nécessaire pour entrée et sortir du parking

- ➔ Badgez toujours à l'entrée et à la sortie du parking.
- ➔ Ne suivez pas un autre véhicule pour pénétrer dans le parking sans badger.
- ➔ N'ouvrez à personne avec votre clé.
- ➔ Il est strictement personnel, il est interdit de le prêter pour en faire bénéficier un tiers.
- ➔ En cas d'infraction, l'accès peut vous être retiré.
- ➔ En cas de dysfonctionnement d'une barrière, appelez-nous directement.
- ➔ Le badge doit être rendu à la Capitainerie aux termes de votre contrat annuel

QUELQUES RÈGLES

Les dispositions du code de la route sont applicables aux parkings du Port.

➔ Les dispositions du code de la route sont applicables aux parkings du Port

20 ➔ La vitesse à l'intérieur des parkings est limitée à 20km/h

➔ Les véhicules supérieurs à 2,5 Tonnes (caravanes, remorques, camping-cars, véhicules aménagés) sont strictement interdits.

2,5t ➔ Un stationnement de plus de 7 jours doit être signalé en capitainerie.

TARIFS DES PARKINGS DU PORT



PARKINGS USAGERS DU PORTS

Zones gratuites pour les plaisanciers
& les Pass Pro Port



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Usagers du Port et au public extérieur
Délégation Hérault Énergie - Réseau Rêvéo

Inscription, application, plan du réseau
et tarif sur <https://reveocharge.com/fr/> ➔



ZONE PARKING PORT

PARKINGS PORT FAGES, PORT TABARLY
& PORT JUSTIN

Zone payante toute l'année 24h/24.

Gratuite pour les plaisanciers & Pass Pro Port*

* Dans la limite de 5h consécutives, puis tarif en vigueur.

Forfait perte de ticket : 30€



1,80 € / 1 h



ARRÊT MINUTE PLAISANCIER QUAI POMPIDOU

Emplacements réservés aux plaisanciers & Pass Pro
gratuits pendant 40 minutes maximum



40 min gratuites
puis 1,50 € / ¼ h

ABONNEMENTS PASS PRO PORT

Suite à votre inscription à l'accueil de la Capitainerie du Port, une carte d'accès "Pass Pro" vous sera délivrée.

Cette carte vous permettra d'accéder à l'ensemble des parkings et structures du Port, dans la limite de 5 heures consécutives ; au-delà de ce temps, le paiement devra être effectué selon les tarifs en vigueur.

PROFESSIONNELS DU NAUTISME DE LA GRANDE MOTTE



20 abonnements possibles
par entreprise.
Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
L'année	101,00 €	20,20 €	121,20 €

COMMERÇANTS DU PORT DE LA GRANDE MOTTE



1 abonnement possible
par commerce.
Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
L'année	101,00 €	20,20 €	121,20 €

PROFESSIONNELS DU NAUTISME EXTÉRIEURS À LA GRANDE MOTTE



5 abonnements possibles
par entreprise.
Inscription obligatoire.

	H.T.	T.V.A. (20%)	T.T.C.
L'année	168,33 €	33,67 €	202,00 €
Le mois	42,08 €	8,42 €	50,50 €
La semaine	16,83 €	3,37 €	20,20 €



portdelagrandedemotte.fr



architecture
contemporaine
remarquable



LA
GRANDE
MOTTE
PORT
DE PLAISANCE

CAPITAINE DES PORTS Esplanade Maurice Justin. Accueil : 24h/24 toute l'année, accueil administratif de 8h à 18h

☎ 04 67 56 50 06 📻 VHF : Canal 9 ✉ capitainerie@lagrandemotte.fr 🌐 portdelagrandedemotte.fr



2025

Tarifs T.T.C.

L'Espace Michèle Goaland est un lieu spécialement conçu pour accueillir les plus belles expositions artistiques. Il est également idéal pour organiser vos séminaires, congrès, formations, colloques, teams building, régates d'entreprise et conférences.

TARIFS LOCATION

	1 heure	Demi-journée	Journée	Semaine
	entre 8h et 20h	8h à 14h ou 14h à 20h	de 8h à 20h	7 jours consécutifs de 8h à 20h
Salle 1 ou salle 2	46,80 €	116,60 €	317,80 €	741,50 €
Espace complet	84,80 €	212,00 €	414,70 €	1 271,10 €

Forfait 15 jours d'exposition de 8h à 20h pour les associations artistiques de La Grande Motte Espace complet	529,60 €
---	----------

	1 heure	Demi-journée	Journée	Semaine
Sono	10,70 €	26,70 €	53,10 €	159,00 €
Rétroprojecteur	4,30 €	10,70 €	21,30 €	84,80 €
Ménage*	106,10 €			

* Ménage en fin de location facturé à la demande ou dans le cas où la salle est rendue sans avoir été nettoyée

- ➔ Surface : 265 m² ouverts sur le port
- ➔ Capacité 238 personnes
- ➔ Salle modulable en 2 salles de 130m² d'une capacité 110 personnes, une côté porche, l'autre côté port avec la possibilité d'utiliser le rétroprojecteur avec supplément.
- ➔ Sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite et un sas vestiaire avec porte-cintres.
- ➔ Accessible aux personnes à mobilité réduite.
- ➔ Parking à proximité.
- ➔ Services associés : mobilier, sonorisation intégrée avec 2 micros, vidéoprojecteur, connexion internet Wifi et HDMI, installation/désinstallation matériel et mobilier, nettoyage.

Pour connaître les disponibilités des salles, procéder à votre réservation ou tout autre complément d'information, merci de prendre contact avec nos services.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Port de La Grande Motte : portdelagrandedemotte.fr



portdelagrandedemotte.fr



architecture
contemporaine
remarquable



LA
GRANDE
MOTTE
PORT
DE PLAISANCE